



Commune de Saint-Lyé



LE LYOTAIN

Juillet

Année 2012 - Numéro 2

Dans ce numéro :

Edito du maire	1
Infos mairie	2
Horaires déchèteries	2
Compte-rendu de conseil	3
Compte-rendu SIGE	4
Tranquillité vacances	5
Enquête	5
CMS Aix en Othe	5
Syndicat d'eau Saint-Lyé Payns	5
Still country	6
Tarifs communaux	6
Règlementation équipements routiers et circulation	7
Club juniors ados	8
Bibliothèque	10
Festivités 13 et 14 juillet	11
Etat civil	12
Agenda	12
Numéros utiles	12
Boîte à idées	12

Nous voici parvenus, à quelques jours près, au milieu de cette année 2012 et il me paraît utile de dresser un rapide bilan de ce premier trimestre empreint par les échéances électorales présidentielles et législatives. Malgré les incertitudes engendrées par de tels événements, la vie communale s'est déroulée selon son rythme habituel.

L'évènement marquant de ces premiers mois a été l'ouverture du nouveau restaurant scolaire à la rentrée des vacances d'hiver, ainsi que le transfert provisoire de l'ACMSH dans la salle polyvalente jouxtant la salle de restauration. Ceci a permis d'entreprendre rapidement les travaux de réfection des bâtiments du centre ainsi que la continuité de ceux de VRD aux abords de ce nouveau site à savoir : zones de stationnement des bus et véhicules pour handicapés, parkings réservés aux enseignants et au personnel.

Durant les vacances de printemps a été réalisée la seconde tranche des travaux d'isolation et de remplacement des ouvrants de la façade est du groupe scolaire primaire.

Simultanément, dès que les conditions atmosphériques ont été plus clé-

mentes, la finition des reprises des trottoirs des rues de la Jonchère et du Calvaire a pu être terminée. Les riverains peuvent donc désormais profiter d'un environnement plus agréable.

Le mois de mai a été consacré à la préparation du fleurissement et aux premières plantations qui hélas par endroit ont été anéanties soit par vol, soit par des actes de vandalisme commis par quelques sombres oisifs ne bénéficiant pas ou plus d'éducation parentale et civique.

Ces dégradations ne se limitent pas aux seules plantations, elles sont également visibles sur les murs de la poste, du porche d'accès au préau, sur des serrures et portes de locaux divers ayant subi des assauts infructueux, promenades diurnes ou nocturnes sur la terrasse végétalisée du restaurant scolaire. Malheureusement, l'argent dépensé pour toutes ces remises en état ne peut servir au bien-être des lyotains, et de plus, que de temps et d'énergie perdus pour aller déposer plainte et assurer la remise en état des biens communaux.

Le Maire, Marcel Spilmann



Informations mairie

Encombrants

Le ramassage des encombrants aura lieu le vendredi 14 septembre 2012. Merci de les sortir la veille au soir du passage.

Conciliateur de justice

Vous pouvez joindre le conciliateur de notre commune, M. Michel RAPPARD au 03 25 70 22 18 ou au 06 85 37 66 11.

Lutte contre le bruit

Selon l'arrêté préfectoral 08-2432, il est rappelé que les occupants et utilisateurs de locaux privés doivent prendre toutes mesures afin que les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils bruyants, tels que tondeuse, tronçonneuse, bétonnière, perceuse... ne soient pas cause de gêne pour le voisinage. A cet effet, ces travaux ne sont autorisés qu'aux horaires suivants : les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 13h30 à 19h30, les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h.

Les propriétaires et possesseurs d'animaux sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter

une gêne pour le voisinage.

Rappel aux associations

Les associations qui souhaitent faire passer des informations dans le bulletin municipal peuvent déposer leur article au secrétariat de mairie. Il est également possible de mettre des informations sur le site de la commune.

Abattage d'arbres

La commune a sollicité l'ONF au vu de l'état inquiétant des arbres de l'allée du Château. L'ONF, expert en la matière, a préconisé l'abattage des arbres malades qui menaçaient d'écarter et de tomber sur les propriétés voisines ou sur la chaussée. D'autres plantations seront entreprises ultérieurement.

Assistante maternelle

Vous recherchez une assistante maternelle agréée sur la commune de Saint Lyé ou à proximité, nous vous rappelons que la liste est disponible sur le site suivant du Conseil Général de l'Aube :

<http://assistante-maternelle.cg-aube.fr/>

La commune loue :

A compter du 1er juillet 2012, appartement de type 5 situé 4 rue Général de Gaulle (au-dessus de la poste), comprenant un couloir, trois chambres, un salon-séjour, une cuisine, une lingerie, des placards, une salle de bains, un W.C, une remise et une cave au sous-sol, une pièce non aménagée appelée «grenier». Prix : 670€/mois. Dossier de demande de logement à retirer au secrétariat de mairie.

Horaires déchèteries de Avril à Septembre

La Chapelle St Luc		
Lundi	9-12h	15-19h
Mardi	9-12h	15-19h
Mercredi	9-12h	15-19h
Jeudi	Fermé	Fermé
Vendredi	9-12h	15-19h
Samedi	9h-19h	9h-19h
Dimanche	10-12h30	Fermé

Pont Sainte Marie		
Lundi	9-12h	15-19h
Mardi	9-12h	15-19h
Mercredi	Fermé	Fermé
Jeudi	9-12h	15-19h
Vendredi	9-12h	15-19h
Samedi	9h-19h	9h-19h
Dimanche	10-12h30	Fermé

Pour consulter les horaires des autres déchèteries, veuillez consulter le site internet de la commune, rubrique ordures ménagères.

www.saint-lye.fr



L'Écho du conseil

Séance du 5 avril

Le conseil municipal :

⇒ approuve le compte administratif 2011 qui fait ressortir un excédent de 519 225.36€.

⇒ vote les taux 2012 à appliquer aux taxes communales, qui sont en augmentation de 1.21 % par rapport à 2011, sachant que ce taux correspond au taux de la variation de l'indice des prix à la consommation estimée pour 2011 à 2.01 % + 1 point, déduction faite du taux d'augmentation des bases par l'Etat en 2012 fixé à 1.8 %. : **taxe d'habitation : 24.26 % (23.97), taxe foncier bâti : 23.83 % (23.55), taxe foncier non bâti : 21.01 % (20.76), cotisation foncière des entreprises : 19.84 % (19.60).**

⇒ accepte les travaux de renforcement de l'installation communale d'éclairage public à réaliser rue des Orges Foins pour une somme de 813.28 € ttc.

⇒ accepte de revaloriser de 35 % la participation à réclamer aux familles extérieures dont les enfants fréquentent le club ados et dont les communes n'ont pas conventionné avec la commune de Saint Lyé.

Séance du 31 mai

Le conseil municipal :

⇒ retient la proposition de la Caisse d'Épargne pour un prêt relais/subventions et TVA de

500 000 € dans le cadre du financement du restaurant scolaire.

⇒ accepte un avenant à passer avec l'entreprise Roussey qui a obtenu le lot VRD correspondant aux travaux d'aménagement extérieur du restaurant scolaire fixé à 9 057.45 € ht.

⇒ arrête les tarifs à appliquer au 1^{er} juin 2012 pour la location de la salle des fêtes, le repas du 14 juillet, le prix de la photocopie et autres services, la prise en charge de chien errant et les concessions dans le cimetière. (Voir détail page 6).

⇒ approuve le règlement intérieur à appliquer à compter du 1^{er} juin 2012 qui régit les règles de vie du personnel communal et qui a reçu un avis favorable du comité technique paritaire auprès du centre de gestion le 18 avril 2012.

⇒ approuve le règlement intérieur à appliquer au nouveau restaurant scolaire à compter de la rentrée de septembre, et les modifications à apporter à celui du club ados.

⇒ accepte la constitution d'un groupement de commandes entre les communes de la communauté de communes «Seine-Melda-Côteaux», pour les missions suivantes : entretien du réseau d'eaux pluviales, balayage des caniveaux des voies publiques ouvertes à la circulation, broyage des banquettes, vérification des installations électriques, de gaz, de chauffage, d'appareils de cuisson, vérification des aires

de jeux et équipements sportifs, pose et dépose des illuminations.

⇒ accepte d'adhérer, à compter du 1^{er} juillet 2012, à la société publique locale SPL -XDEMAT présentée par le conseil général de l'Aube qui fournit des prestations de dématérialisation (contrôle de légalité et marchés publics).

⇒ délègue le SDEA pour gérer le guichet unique à mettre en place pour recenser les réseaux d'éclairage public avant travaux et répondre ainsi aux obligations légales moyennant une redevance de 0.80€ par luminaire.

⇒ vote le principe d'une aide de 250 € à accorder aux familles qui souhaitent réaliser des travaux d'économie d'énergie réalisés dans le cadre du programme «habiter mieux» financé par l'Etat.

⇒ accepte sur proposition de Mme la Trésorière de Pont Sainte Marie d'admettre en non-valeur une somme de 9.02 € correspondant à 0.62 € d'erreurs dans la rédaction des chèques et un titre non recouvré d'une somme de 8.40€.

⇒ à la fin de l'ordre du jour, il est procédé au tirage au sort des jurés d'assises pour 2013 à partir de la liste électorale.



Syndicat intercommunal de Grange l'Evêque : réunion du 7 février

Vote du budget primitif 2012

Le président présente le projet de budget 2012 dont la section de fonctionnement est évaluée à la somme de 91 375 €, ce qui représente une baisse de 2.38 % par rapport à celui de 2011, arrêté par le Préfet. A la demande de Jean-Michel Berthelot, le président rappelle les sommes du budget 2011 :

- budget présenté par le président : 97 720 €
- budget arrêté par le Préfet : 97 492 dont une somme de 3 936.35 pour équilibrer la section d'investissement

Le Président propose d'équilibrer la section de fonctionnement par un prélèvement de 12 000 € sur l'excédent de fonctionnement constaté à la fin de l'exercice 2011, ce qui réduirait les participations des communes.

La section d'investissement ne comprend quant à elle que le remboursement du capital fixé pour 2012 à 18 700 €.

La participation des communes au titre de 2012 est donc estimée à :

- commune de Macey : 44 177 € (51 213 € en 2011)
- commune de Saint Lyé : 53 498 € (62 507 € en 2011)

A la demande des délégués de Macey, le budget est voté à bulletin secret. Le résultat du vote

est le suivant : pour : 4 voix, contre : 4 voix contre.

Le budget 2012 n'est donc pas adopté. Le président rappelle qu'en application de la réglementation, il va saisir le Préfet, qui devra donc le régler, comme en 2011, sur proposition de la chambre régionale des comptes. Il regrette cette procédure d'autant que tout laisse penser que celle-ci ne proposera pas un prélèvement sur l'excédent pour équilibrer le budget, ce qui aura pour conséquence de ne pas faire diminuer les participations des communes.

Informations diverses

Le président informe le comité qu'il va signer une proposition de Dekra évaluée à 545 €ht pour la vérification des installations électriques et des jeux et équipements sportifs à réaliser sur le hameau.

Pompiers : Le président informe le comité syndical qu'il vient de recevoir un courrier des sapeurs-pompiers de Grange l'Evêque accompagné de l'état des vacances. Celles-ci sont estimées à 6 034.72 € pour 2010 et 2 525.55 € pour 2011, ce qui est invisable compte tenu du budget alloué. Mr le Maire de Macey précise que le chef de corps a sollicité un rdv et qu'il le recevra avec le maire de Saint Lyé le 22 février. Mr le Maire de Macey ne manquera pas de lui rappeler

qu'il est plus que nécessaire de séparer l'activité du CPI de celle de l'association «détente et loisirs». Le mélange des genres et des budgets devient «malsain» et incompréhensible pour les évêchats. Jean-Michel Berthelot précise qu'il est toujours en attente du compte-rendu de l'assemblée générale, réclamé à plusieurs reprises. Par ailleurs, il attire l'attention du comité sur le fait que l'association «loisirs et détente» dont s'occupe les pompiers est une association loi 1901 et qu'à ce titre, elle est censée être à but non lucratif, ce qui n'est évidemment pas le cas. Il pense que le comité syndical doit être vigilant sur cet aspect.

François Noblot informe le comité que le budget 2012 de Saint Lyé prévoit l'aménagement d'un columbarium (colonne de trois cases) pour le cimetière de Grange l'Evêque.

Jean-Michel Berthelot tient à faire remarquer que les arbres dans les Dagues ont bien été élagués comme il l'a demandé, et que le travail réalisé par le service technique est de qualité. A ce propos, le président rappelle que les agents sont allés en stage à St Pouange et que c'est précisément le résultat de cette formation.

Police municipale : opération tranquillité vacances

L'opération tranquillité/vacances est un service gratuit mis en place depuis quelques années par la Police Municipale avec l'aval de Monsieur le Maire.

Cette opération de prévention est réalisée dans le but d'effectuer des passages aux abords de votre propriété ou appartement lors d'une absence prolongée. La vocation première de cette opération est de rassurer les personnes qui s'absentent de leur

domicile. Cependant, il s'agit d'une surveillance dissuasive qui n'est pas sans faille. Il est conseillé de prévenir des personnes de confiance de votre départ.

Afin de bénéficier de ce service, il suffit de remplir une fiche de renseignements auprès du policier municipal.

Quelques conseils de base : avant le départ, il est conseillé de tout verrouiller, de changer les serrures en cas de vol ou de

pertes de clés. Ne jamais inscrire nom et adresse sur le trousseau de clés. Éviter de laisser les clés sous le paillason ou dans la boîte aux lettres, ne pas garder d'argent au domicile. Laisser une apparence habituelle à votre logement. Demander à une personne de votre connaissance d'ouvrir ou refermer les volets chaque jour et de relever le courrier. Enfin, pensez à informer les services de police de tout retour prématuré.

Communauté de commune Seine Melda Coteaux

Dans le cadre de l'application de la loi imposant aux communes de rendre accessibles leurs bâti-

ments communaux aux personnes handicapées, une enquête a été diligentée à Saint-Lyé

afin de réaliser une étude de faisabilité sur les bâtiments municipaux accueillant du public.

Centre médico social d'Aix en Othe

Nathalie Vasseur, assistante sociale est à votre service pour toute écoute, informations, conseils et vous orientera pour tout souci administratif, juridique, relationnel, éducatif ou de logement. Permanence sur rendez-vous le mardi de 14h à 16h30 au

point social, 6 rue Henri Rodin.

Sandra Cueff, puéricultrice, se tient à votre écoute pour répondre à vos questions concernant votre bébé ou votre jeune enfant. Permanence tous les lundis après-midi de 14h30 à 16h30,

sans rendez-vous, au point social 6 rue Henri Rodin.

Pour tout rendez-vous, contacter le 03 25 46 70 04.

Plaquette sur le site de la commune www.saint-lye.fr rubrique CCAS.

Syndicat d'adduction d'eau Saint-Lyé - Payns

Point sur la recherche en eau potable :

Une étude de diagnostic est actuellement en cours pour interconnecter la nouvelle ressource aux ouvrages syndicaux. Cette étude devrait se terminer fin du 1er semestre 2012 afin de solliciter, ensuite, l'agence de l'eau

Seine-Normandie pour l'octroi d'une subvention.

Pourquoi cette recherche :

Le nouveau captage se situe à Payns, dans la vallée de la Seine. Ce captage profond se révèle abondant et l'eau de bien meilleure qualité que celle distribuée

actuellement dont la teneur en nitrates est parfois limite du seuil autorisé. Ce captage qui sera également relié au réseau de Savières, Chauchigny et Rilly Sainte-Syre permettra une solidarité entre communes en cas de défaillance d'un de ces réseaux.

Still Country



Saute dans tes bottes et viens danser avec Still Country à la salle des fêtes de Saint-Lyé, cours de danse country. **Reprise le 5 septembre 2012 à 19h30.**

Contacts : Alain : 06 15 27 40 49
 Isabelle : 06 63 13 82 43
 Edwige : 06 81 18 91 04

Tarifs municipaux au 01/06/2012

OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

	Tarif 2012	Observations
Droit de place	10€ du mètre	Camion, vide-grenier (métiers de bouche...)
Marché	80€ 300€	Trimestriel Annuel

DIVERS

	Tarif 2012	Observations
Photocopies libre service	0.20€	Photocopieur avec monnayeur, pièces de 20 centimes uniquement
Photocopies en couleur, fax	0.20€	S'adresser à l'accueil
Plateaux repas 14 juillet	2€ 8€	Tarif Lyotain Tarifs extérieur
Prise en charge chien errant	30€ 10€	Prise en charge En plus à compter du 2 ^{ème} jour de garde
Cimetière	100€ 300€ 600€ 1000€	Pour 15 ans Pour 30 ans Pour 50 ans Case columbarium

MATERIEL (Location aux Lyotains uniquement)

	Tarif 2012	Observations
Table	2€	A réserver au secrétariat de mairie
banc	1€	A réserver au secrétariat de mairie

Tarifs municipaux au 01/06/2012 (suite)

SALLE DES FETES (CUISINE COMPRISE)

	Tarif 2012	Observations
Associations	60€ 500€ 60€	1 WE par an WE suivants Par après-midi Vaisselle gratuite
Lyotains	500€ 1€ 1.50€	WE Le couvert par personne Par vaisselle cassée
Extérieurs	900€ 1€ 1.50€	WE Le couvert par personne Par vaisselle cassée
Forfait ménage	200€ 100€	Salle Cuisine
Caution	1000€	

Réglementation équipements routiers et signalisation routière

Le 18 avril 2012 la **commission consultative des usagers pour la signalisation routière** a été alertée par un automobiliste non résidant de Saint-Lyé, pour une non-conformité concernant les ralentisseurs disposés sur les rues Général de Gaulle, Jeanne-d'Arc, de la Libération. Ces derniers étant non conformes à la réglementation en vigueur à savoir :

Décret n°94-447 du 27 mai 1994 article et son annexe, précisant

que les ralentisseurs doivent-être implantés sur des sections de voie limitée à 30km/h, l'absence de cette limitation représentant un danger pour la circulation routière.

Le mercredi 06/06/2012, assisté d'un technicien de la DDT10, une visite sur site a été effectuée afin de trouver une solution technique visant à remédier à ce dysfonctionnement. L'objectif recherché étant de trouver la réso-

lution de ce problème qui soit la moins contraignante possible pour les usagers, ainsi que la moins onéreuse possible pour les lyotains. L'option retenue sera transmise à la CCUSR qui la présentera aux autorités compétentes lors d'une prochaine réunion en préfecture.

La municipalité vous tiendra informé de l'évolution de ce problème de circulation.

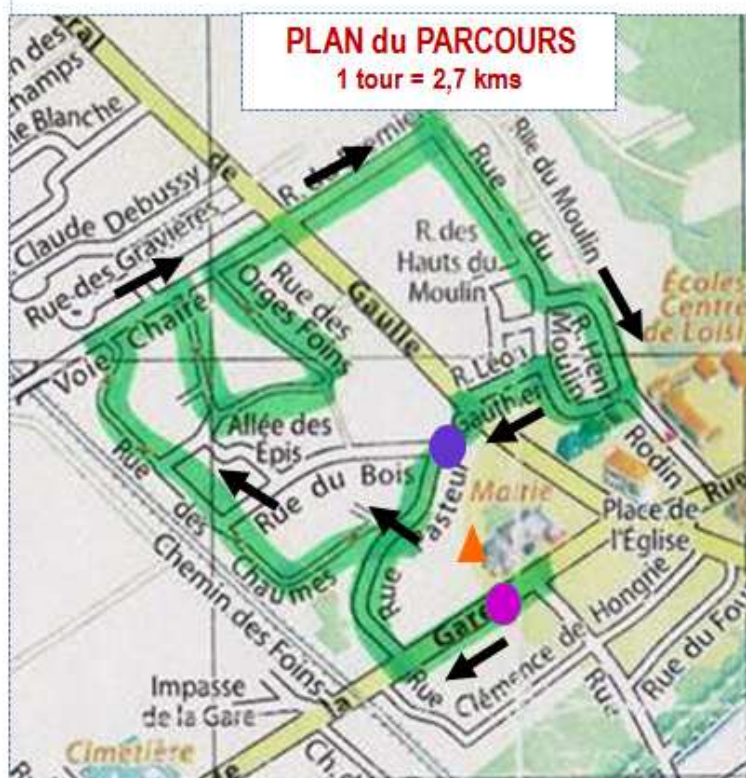
Le Maire.

Le club Juniors ados organise une rando rollers ouverte à tous

Le club juniors ados organise le **Vendredi 06 Juillet à 20h** une randonnée rollers dans les rue de la commune de St Lyé. Cette manifestation sportive n'est pas une compétition mais s'inscrit comme une animation sportive intergénérationnelle, une balade où les premiers attendent les derniers.

Charte du randonneur

1. La randonnée est gratuite et ouverte à tous les patineurs sachant rouler, tourner et freiner.
2. Les enfants sont sous la responsabilité des parents et non pas des animateurs du centre ou du club, signaleurs ou organisateurs ce jour là.
3. Le premier tour de la boucle (voir plan ci-dessous) est ouvert à tous. Le second tour est réservé exclusivement aux patineurs de plus de 10 ans.
4. Le port de protections (poignets, genoux, casque...) est vivement conseillé , obligatoire pour les enfants.
5. Seules les personnes équipées de rollers peuvent prendre part à la randonnée (sauf les signaleurs en vélo).
6. Les participants ne peuvent pas dépasser le véhicule ouvreuse de la police municipale.
7. En cas de ralentissement ou de chute, les patineurs signalent le danger à ceux de derrière en levant les bras.
8. Les organisateurs peuvent annuler la randonnée le jour même en cas de conditions climatiques défavorables.



-  Départ du 1er tour (parking public Mairie)
-  Arrivée 1er tour, départ et arrivée 2nd tour
(Entrée parc de la Mairie)
-  Sens de déplacement
-  Point de rafraichissement et sorties des participants

Organisation générale

1. Les participants sont invités à garer leur voiture sur le parking de la Poste (le parking public de la Mairie sera fermé) et à venir à pied au point de départ.
2. Des caisses numérotées seront mises à disposition des participants pour déposer leurs chaussures. Les caisses seront apportées à l'arrivée durant la randonnée.
3. Un rafraîchissement sera offert aux participants à la fin de chaque tour.
4. Venez nombreux.

Appel à signaleurs

Il nous manque encore quelques signaleurs pour sécuriser le parcours. Si vous souhaitez vous joindre à nous merci de prendre contact au 03 25 76 89 17 ou 06 31 89 63 48.



Le club Juniors ados : animations été

Le Club juniors ados sera ouvert cet été **du vendredi 06 Juillet au vendredi 03 Août et du lundi 20 au vendredi 31 Août**. La structure s'adresse aux 10-12 ans et aux 13-17 ans de la commune de St Lyé et des villages environnants (convention de partenariat ou tarif extérieur majoré de 35%). Le programme complet est disponible à la Mairie de St Lyé, au club ados ou téléchargeable sur www.saint-lye.fr et <http://clubadossaintlye.blog4ever.com/blog>.

La rénovation de la salle d'activités principale sera poursuivie durant les vacances d'été : atelier meubles en carton et création de tables basses. Atelier graffiti avec l'association Urban Life et réalisation de fresque sur 2 transformateurs électriques de la commune. Rencontre interclubs autour du jeu de société, challenge koh lanta, soirée barbecue et loups garous, randonnée canoë... Différentes sorties seront également proposées : lac de Dienville, parc accrobranche, Provins, Paris, Festi'coccinelle



Séjour Alsace – Europa Park

Séjour de 3 jours et 2 nuits en Alsace (camp de concentration

de Struthof, musée de l'automobile à Mulhouse) et en Allemagne (parc d'attractions Europa - Park) du 11 au 13 Juillet. Hébergement : tentes et tipis.

25 places - Tarif réduit : 60€ (T1) * 66€ (T2) Plein tarif : 110€ (T1) 121€ (T2).

Possibilité d'échelonner le paiement.

Depuis janvier, 19 jeunes ont mis en place le projet. Au départ, une proposition de l'équipe d'animation : construire un séjour autour d'une journée au parc d'attraction Europa Park et une condition : le projet existe si et seulement si un groupe se fédère autour de la mise en place de l'action.

Durant les différentes séances, les groupes ont recherché les activités et l'hébergement, préparé un document support pour présenter le projet devant les partenaires financiers (CAF, jeunesse et Sports...) et mis en place des actions d'autofinancement : tombola, festival du jeu de société, stands au vide-grenier de St Lyé (vente d'objets, café, croissants, pêche à la ligne...).

Souhaitons que l'engagement des jeunes sur ce séjour leur donne envie de réaliser d'autres projets.



Juniors-Aventure

Mini raid itinérant pour les 10-12

ans du 02 au 03 Août. Randonnée canoë entre Troyes et Chavignay. Bivouac et repas trappeur au stade de foot de Savières. Retour en rollers jusqu'au club sur la vélovoie.

12 places - Tarifs : 23€ (T1) 25€ (T2) les 2 jours.

Raid sportif interclubs ados



2 jours de sports et d'aventure par équipe de 4 jeunes de plus de 13 ans sur le site de Montaigny (parcours cross, course d'orientation), à St Pouange (VTT suivi, bivouac, pasta party, CO nocturne) et au complexe sportif Henri Terré (escalade, oriente show). Rencontre avec d'autres clubs du département (Bar Sur Aube, Rivière de Corps, St Germain, St André, Chaource...).

8 places - Tarifs : 10€ (T1) 11€ (T2) les 2 jours

** Suite à une demande de la CAF et à une décision du conseil municipal de St Lyé en date du 01/12/2010, tarification modulée en fonction des ressources des familles (revenu fiscal et nombre de parts)*

Bibliothèque municipale



de Saint-Lyé



club lecteurs

Prochaine réunion

Mardi 11 septembre 2012 à partir de 19 h 30

Milena Agus
 Russell Banks
 Michael Cunningham
 Kethevane Davrichewy
 Nicholas Evans
 Catherine Lepront :
 Haruki Murakami
 Alain Julien Rudoucaud
 Hélène Simonson
 Sylvie Tesson

La comtesse de Ricotta
Lointain souvenir de la peau
Crépuscule
Les séparées
Les blessures invisibles
L'anglaise
La ballade de l'impossible
Le dernier contingent
La dernière conquête du Major Pettigrew
Dans les forêts de Sibérie

Horaires d'ouverture

ETE

Juillet (PAS DE CHANGEMENT)

Lundi : 15 h 30 à 17 h

Mercredi : 11 h 00 à 12 h

15 h 00 à 17 h 30

Jeudi : 17 h 30 à 19 h

Samedi : 13 h 30 à 15 h

Août jusqu'au 5 septembre

Mercredi : 15 h 00 à 17 h 30

Jeudi : 17 h 30 à 19 h

Prochain change avec la BDP fin juillet,
 600 livres (albums, romans, bd, documentaires)



Salle comble, le jeudi 22 mars,
 pour le voyage en gourmandise
 présenté par un groupe de lecteurs de la bibliothèque.

La réussite de
 cette soirée a
 conforté les
 organisateurs
 dans l'idée que
 la lecture par-
 tagée pouvait
 offrir de
 grands mo-
 ments de bon-
 heur s'ajou-
 tant à celui des
 découvertes
 individuelles.

Lectures gourmandes



Ces lectures à voix haute consistent à lire au public des textes d'auteurs divers, classiques ou contemporains, poètes ou écrivains autour d'un thème choisi.

A la demande d'autres bibliothèques, des représentations seront programmées à l'extérieur de Saint-Lyé. Et peut-être une autre à Saint-Lyé en fin d'année.

L'équipe, constituée de lecteurs bénévoles, se réunira le 11 septembre 2012 à 18h à la bibliothèque, pour préparer les nouvelles rencontres. Toute personne intéressée peut se joindre au groupe.

13 juillet 2012

Rendez-vous devant le local des
pompiers 3 rue Henri Rodin
à 21h45 pour le départ
de la retraite aux flambeaux.

- ◆ Départ devant le local des pompiers
- ◆ Direction rue Henri Rodin
- ◆ Rue du Moulin
- ◆ Rue Henri Rodin
- ◆ Rue des Martyrs de la Résistance
- ◆ Arrivée au stade pour le feu d'artifice

Le feu d'artifice
aura lieu à 23h au stade.

14 juillet 2012

11h : Revue du corps des
sapeurs pompiers, sur l'esplanade
de l'hôtel de ville et dépôt de gerbe.

Ouverture du parc de l'hôtel de ville
à 16h30

17h: Goûter des enfants
(coupon ci-joint)

18h à 24h00 : Bal dans le parc de l'hôtel
de ville par Image de Marc

18h30 : Sangria

19h : Plateau repas pour pique nique
sur place
(coupon ci-joint pour réservation)

14 juillet 2012 Coupon à déposer pour le 9 juillet à la mairie

Nom : Prénom :

Adresse :

Goûter enfant(s) de moins de 12 ans : Nombre d'enfant(s) (gratuit) :

Nombre de plateau(x) repas (adultes + enfants)

..... * 2€ = (tarif lyotain)

..... * 8€ = (tarif extérieur)

TOTAL :

€

Chèque à établir à l'ordre du trésor public et à agraffer au coupon réponse. Merci de le porter
au secrétariat et de prendre votre ticket d'inscription.

État civil*

Naissances

Sofiane Navarro le 14 mars
Alrick Bourraqui dit Laguerre le 19 avril
Méline Morin le 21 avril
Cassandra Banchet le 28 avril
Rose Bauband le 22 mai
Mathis Ndopola le 23 mai



Mariages

Candy Braillon et Kevin Poinot le 26 mai
Stéphanie Gitton et Jérôme Koffler le 26 mai



Décès

Alain Vaillant le 9 mai

*Seules les personnes recensées dans nos registres sont retranscrites dans l'état civil du bulletin municipal



Agenda

6 juillet : rando roller (club ados)

13 juillet : retraite aux flambeaux (21h45) et feu d'artifice (23h).

14 juillet : revue de corps (11h), goûter des enfants (17h), bal (18h), sangria et repas (18h30).

6 et 7 octobre : exposition artistique.

Numéros utiles



Mairie	03 25 76 60 07
Mairie annexe	
Grange l'Évêque	03 25 76 65 25
<i>Uniquement les vendredis de 18h30 à 19h30</i>	
<i>Écoles de Saint-Lyé</i>	
Maternelle	03 25 76 51 63
Primaire	03 25 76 63 58
<i>Écoles de Grange l'Évêque</i>	
Maternelle	03 25 76 68 16
Primaire	03 25 76 65 25
Accueil de loisirs	
Restaurant scolaire	03 25 80 89 68
Club juniors ados	03 25 76 89 17
Bibliothèque	03 25 81 32 47
Point social	03 25 76 12 91
Conciliateur	06 85 37 66 11
Dépannage électricité	08 10 33 30 10
Urgence sécurité gaz	08 00 47 33 33
Gaz France DolceVita	09 69 32 43 24
Raccordement gaz	08 10 22 40 00
La poste	03 25 76 60 00
Admr	03 25 41 06 83
<i>Services d'urgence</i>	
Police municipale	06 78 00 48 78
Gendarmerie	17
Brigade de Barberey	03 25 42 32 90
Pompiers	18
Samu	15



Boîte à idées et suggestions

Le conseil municipal étudiera toutes les propositions qui seront déposées mais il n'est possible de répondre qu'aux questions nominatives. Merci de laisser vos coordonnées.

Cette partie est faite pour vous : donnez vos idées, vos suggestions (à retourner à la mairie), possibilité également par mail sur le site de la commune <http://www.saint-lye.fr>
